

# ANNALES

DE LA

# SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

—  
*Année 1860*

—  
(NOUVELLE SÉRIE.)

—  
TOME SEPTIÈME.



LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,  
rue St-Pierre, 20.

PARIS.

CHEZ F. SAVY, LIBRAIRE,  
rue Bonaparte, 20.

—  
1860. — Février 1861.

DESCRIPTION  
D'UN  
**COLÉOPTÈRE NOUVEAU**

CONSTITUANT UN NOUVEAU GENRE  
DANS LA TRIBU DES **OPATATES**.

PAR  
**E. MULSANT et E. REVELIÈRE.**

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 9 juillet 1860.)

---

Genre *Sinorus*, SINORE.

**CARACTÈRES.** *Antennes* insérées au-devant des yeux, sous le rebord de la tête formée par les joues; voilées à la base par ce rebord; de onze articles; plus grosses sur les cinq derniers: le troisième, le plus long, à peu près égal aux deux suivants réunis: les quatrième à dixième moins longs ou à peine aussi longs que larges. *Yeux* non saillants; entamés par les joues: celles-ci formant au côté externe des yeux un canthus prolongé jusqu'à la moitié de ces organes, et obliquement coupé d'avant en arrière, pour permettre au côté interne des angles antérieurs du prothorax de venir s'appliquer contre le bord postérieur de ce canthus. *Epistome* profondément entaillé au milieu de son bord antérieur, et cachant une partie du labre logé dans cette entaille et échancré en devant. *Mandibules* voilées par l'épistome. *Palpes maxillaires* à dernier article sécuriforme. *Menton* un peu élargi d'arrière en avant, arqué à son bord antérieur: plus long que large. *Prothorax* transverse; avancé jusqu'aux yeux, qu'il

enclot un peu extérieurement; à deux sinuosités à la base. *Ecusson* apparent; plus large que long. *Elytres* un peu plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; un peu obliquement coupées sur le côté de leur base; ciliées sur les côtés; à repli marginal faiblement plus large que les postépisternums, sur les côtés de ceux-ci; assez brusquement terminé un peu après l'extrémité du quatrième arceau ventral. *Prosternum* large; séparant les hanches; rétréci graduellement et décline, après celles-ci. *Ventre* de cinq arceaux; partie antéro-médiaire de celui-ci, obtusément tronquée. *Hanches antérieures* globuleuses. *Tibias antérieurs* droits, comprimés, graduellement et médiocrement élargis de la base à l'extrémité; granuleux; subdentelés. *Tarses* simples; garnis en dessous de poils raides: dernier article des postérieurs plus long que le premier. *Corps* ovale-oblong; convexe.

*Obs.* Ce genre appartient à la famille des *Opatrides* et au rameau des *Gonocéphalates*.

L'insecte sur lequel il est fondé semble faire le passage des *Trichopodus* aux *Hadrus*. Il s'éloigne des premiers, par le troisième article des antennes à peine aussi long que les deux suivants réunis; par son menton plus long sur son milieu qu'il est large en devant. Il se distingue des seconds par ses élytres ciliées sur les côtés; par son menton graduellement et assez faiblement élargi d'arrière en avant jusqu'aux angles antérieurs; par le repli des élytres moins large que le tiers de la moitié du médipectus, etc.

#### **Sinorus ciliaris.**

*Ovale-oblong; longitudinalement arqué; convexe; d'un noir mat ou grisâtre, en dessus. Prothorax et élytres ciliés sur les côtés, chargés en dessus de points granuleux, donnant chacun postérieurement naissance à une soie couchée, d'un fauve livide: le prothorax élargi en ligne courbe jusqu'aux deux tiers, rétréci ensuite; sinué vers chaque sixième externe de sa base, avec les deux tiers médiaux arqués en arrière: les élytres élar-*

gies jusque vers la moitié, rétrécies ensuite jusque vers l'angle sutural; à huit ou neuf sillons assez faibles, séparés par des intervalles plus larges et très-médiocrement convexes.

Long. 0,0090 à 0,0105 (4 1/2 à 4 3/4), Larg. 0,0059 à 0,0067 (2 2/3 à 2 3/4.) à la base des élytres; 0,0071 à 0,0078 (3 1/4 à 3 1/2) vers le milieu de celles-ci.

*Corps* ovale-oblong; obtusément arqué longitudinalement; convexe; d'un noir gris; mat; cilié sur les côtés. *Tête* d'un noir mat ou grisâtre; marquée de points contigus, donnant chacun naissance à une soie courte, livide, couchée, souvent indistincte: ces points séparés par des espaces étroits, un peu rapeux; suture frontale creusée d'un sillon. *Joints* planes. *Epistome* entaillé presque jusqu'au milieu de sa longueur. *Labre* échancré; fauve; garni de poils courts. *Palpes* bruns. *Antennes* prolongées environ jusqu'à la moitié des côtés du prothorax; d'un brun rougeâtre; garnies de poils assez fins; subfiliformes jusqu'au sixième ou septième article, avec les quatre ou cinq derniers grossissant graduellement un peu: le deuxième court; le troisième deux fois à deux fois et demie aussi long que large, presque aussi long que les deux suivants réunis: le quatrième, ovalaire, aussi long que large: les cinquième à septième, moniliformes: les huitième à dixième plus larges que longs: le onzième turbiniforme, rétréci dans sa seconde moitié. *Prothorax* échancré presque en demi-cercle, obtus à son bord antérieur; à angles de devant prononcés, avancés; élargi en ligne courbe jusqu'aux deux tiers, assez faiblement rétréci ensuite en ligne courbe jusqu'aux angles postérieurs, qui sont vifs; bissinué à la base, avec les deux tiers médiaux de celle-ci arqués en arrière; à chaque sinuosité assez régulière, vers chaque sixième externe de sa largeur, avec les angles postérieurs dirigés un peu en arrière et beaucoup moins prolongés que la partie médiane de la base; de deux tiers au moins plus large à

celle-ci qu'il est long sur son milieu; subsillonné en devant des deux tiers médiaires de la base, qui forme un léger bourrelet obtus: sans rebord, tranchant et subarrondi sur les côtés; garni à ceux-ci de eils d'un fauve livide; convexe; légèrement relevé sur les côtés, depuis les angles de devant et d'une manière graduellement affaiblie jusqu'à la moitié de ses bords latéraux; d'un noir mat ou grisâtre; granuleux ou chargé de points tuberculeux, donnant chacun naissance, à leur partie postérieure, à un poil d'un fauve livide. *Ecusson* presque arqué postérieurement ou en triangle trois fois aussi large que long; finement granuleux; d'un noir grisâtre. *Elytres* un peu plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; près de trois fois aussi longues que lui sur son milieu; un peu élargies en ligne courbe jusqu'aux deux cinquièmes ou un peu plus de leur longueur, rétrécies ensuite jusqu'à l'angle sutural, et d'une manière un peu sinuée avant ce dernier qui est un peu obtus; un peu obliquement coupées en arrière chacune sur les deux septièmes externes de leur base, c'est-à-dire sur la partie correspondant au côté basilaire des angles postérieurs du prothorax; à peine munies d'un rebord marginal denticulé et cilié; convexes; convexe-ment déclives sur les deux cinquièmes postérieurs de leur longueur; d'un noir mat ou grisâtre; granuleuses ou chargées de points tuberculeux, donnant chacun naissance, à leur partie postérieure, à un poil d'un fauve livide; marquées chacune de huit ou neuf sillons ou stries sulciformes assez faibles: le quatrième sillon, à partir de la suture, correspondant au point le plus avancé de la sinuosité du prothorax. *Intervalles* plus larges que les sillons; subconvexes: le cinquième interne, y compris le sutural, le plus court, enclou postérieurement par les quatrième et sixième. *Repli* d'un noir mat; finement granuleux; assez faiblement rétréci depuis la base jusques un peu après l'extrémité du quatrième

arceau ventral, où il se termine assez brusquement. *Dessous du corps* noir ou d'un noir brun ou brumâtre; garni de soies ou poils grossiers, couchés, d'un fauve livide; granuleux sur les parties pectorales, marqué de points un peu rapéux sur le ventre. *Prosternum* granuleux. *Postépisternums* subparallèles. *Pieds* médiocres; noirs ou d'un noir brun, avec les tarsi moins obscurs; grossièrement ponctués sur les cuisses; aspèremment granuleux sur les tibias: les antérieurs comprimés, graduellement élargis de la base à l'extrémité, aussi larges à celle-ci que les deux tiers de leur longueur; subdentielés à leur tranche externe. *Tarses* simples; d'un brun rougeâtre; garnis en dessus de poils rigides: premier article des postérieurs aussi long que les deux suivants réunis, moins long que le dernier.

Cette espèce se trouve dans les environs de Porto-Vecchio (Corse).

